



INFORMATIONS COMMUNE DE VAL-DE-TRAVERS

ÉDITO

TERMINUS POUR LES TRAVAUX DE LA PLACE DE LA GARE À FLEURIER ET CONCOURS DE MOBILITÉ CYCLABLE, POUR UNE MOBILITÉ OPTIMISÉE

Les travaux de finition de la place de la Gare de Fleurier sont planifiés pour septembre prochain. Ce sont tout d'abord les revêtements de la chaussée principale puis du pourtour du bâtiment principal qui seront posés, suivis de l'installation du mobilier urbain final : éclairage, abri à vélos et bancs publics. Ces aménagements concrétiseront le caractère polyvalent du site, où les trains, bus, automobiles, cyclistes et piétons doivent cohabiter tranquillement pour permettre à chacun de se déplacer de façon optimale. Tout le secteur sera aménagé en zone de rencontre, limitée pour tous à 20 km/h, depuis La Poste jusqu'au passage à niveau, afin que les jeunes et les moins jeunes puissent transiter sereinement dans cet espace. Transiter et stationner : les places de parc pour voitures seront finalisées et marquées sur la rue le long du jardin public et 30 places de stationnement sous abri pour les

vélos seront disponibles comme indiqué dans le plan directeur cantonal de mobilité cyclable.

Mobilité cyclable qui est justement à l'honneur en ce moment : en mai, les écoliers ont donné l'exemple et ont relevé le défi d'aller le plus souvent possible à l'école à vélo dans le cadre de l'action « Bike to school » organisée par l'association PRO VELO. En juin, les adultes font de même avec l'action « Bike to work » et, comme d'autres employeurs de la région, la commune participe à cette action de promotion de la mobilité cyclable. En 2019, les entreprises participantes situées à Val-de-Travers avaient cumulé plus de 11'000 km de déplacements professionnels à vélo. Alors si votre activité professionnelle le permet, faites réviser votre vélo dans un des magasins de la commune et invitez votre entreprise à participer l'année prochaine !

ÉCHO DES AUTORITÉS

LA VACCINATION, SEULE SOLUTION POUR RETROUVER UNE VIE NORMALE

Si les récentes décisions du Conseil fédéral vont dans la bonne direction et laissent augurer un été plus serein et moins contraint, la seule et unique solution pour « définitivement » retrouver une vie normale faite de contacts, de proximité, de liens sociaux, en un mot : d'humanité, est et restera la vaccination.

Le Conseil communal de Val-de-Travers invite par conséquent toutes les personnes dès 16 ans à faire une pesée d'intérêts et à franchir le pas en s'inscrivant sur www.ne.ch/vaccinocovid ou en prenant contact avec leur médecin traitant ou les pharmacies participant à la campagne pour que cette fameuse immunité collective devienne réalité dans les prochains mois.

Deux piqûres pour revivre... ce n'est pas cher payé !

INFOS PRATIQUES

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU CONSEIL GÉNÉRAL DU 25 JUIN

La prochaine séance du Conseil général se tiendra le **vendredi 25 juin 2021, à 19 h, à espaceVAL**. L'ordre du jour ainsi que les rapports sont disponibles sur notre site Internet www.val-de-travers.ch. Selon les nouvelles directives fédérales, le public est à nouveau autorisé à assister aux séances, à raison de 100 spectateurs au maximum. Soyez donc les bienvenus !

INFOS PRATIQUES

PRÉVENTION SOLAIRE

La Ligue neuchâteloise contre le cancer et le service cantonal de la santé publique renouvellent la campagne de prévention contre les risques de cancer de la peau. La piscine des Combes participera à cette démarche avec la présence d'un dermatologue le samedi 19 juin de 14 h à 16 h.

VOS COLLABORATEURS COMMUNAUX

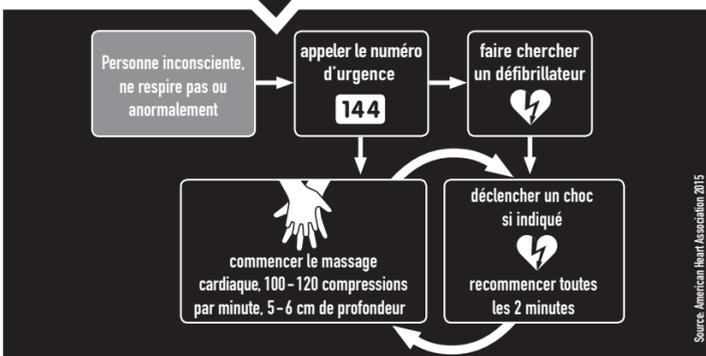
PRÉSCOLAIRE DE BOVERESSE

Après la présentation du groupe des bébés de la crèche de Boveresse, à la fin du mois d'avril, c'est l'équipe éducative des « grands » du préscolaire de ce même village qui se présente depuis l'une des salles de classes du collège reconverte en salle de vie pour le plus grand bonheur des enfants de 2 à 4 ans de notre commune, complétant ainsi la présentation de l'équipe grenouillarde.



De gauche à droite : Camille Ahmetaj, directrice des structures d'accueil de Val-de-Travers, Océane Racine, assistante socio-éducative, Launora Sejdiu, apprentie 3^e année, Adrian Maxhuni, stagiaire, Malika Kasrati, Camille Guenot, éducatrices de l'enfance, Laura Gonzalez, responsable de site (manquent Manon Kähr et Rebecca Di Fronzo, assistantes socio-éducatives) (12/24) ©TamBerger

Connaissez-vous les mesures vitales à effectuer sur une personne en arrêt cardio-respiratoire ?

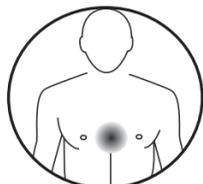


SYMPTÔMES D'ARRÊT CARDIO-RESPIRATOIRE

- la victime chute brusquement ou s'affaisse sur son siège
- absence de réaction à une voix forte et au secouement
- absence de respiration

En situation d'urgence, chaque minute compte !

Il est important d'appliquer la pression correcte pour le massage cardiaque : au milieu du thorax (entre les mamelons), 5 à 6 cm de profondeur.



Vos ambulanciers tiendront un stand devant la Migros de Fleurier, le :

12.06.2021
de 10:00 à 14:00
pour vous rencontrer.

Le stand sera tenu en respectant les règles sanitaires en vigueur.

PARTICIPEZ AU CONCOURS ET GAGNEZ UN DE NOS NOMBREUX PRIX!

Citez deux choses à faire quand une personne est inconsciente, ne respire pas ou anormalement :

Parmi les bonnes réponses, trois coupons seront tirés au sort. Participation jusqu'au 12 juin 2021.

Nom _____
Prénom _____
Adresse _____
N° de téléphone _____
E-mail _____
Découpez et renvoyez le coupon à l'adresse suivante :
Service des ambulances, Grand-Rue 23, 2108 Couvet

ANNONCES

SÉANCE PUBLIQUE PROJET AREUSE À MÔTIERS

La population de Val-de-Travers est invitée à une **séance d'information publique** concernant le secteur de l'Areuse à Môtiers.

Jeudi 8 juillet 2021 à 18 h 30, Salle des spectacles de Couvet
Deux projets liés sont en cours d'étude sur le secteur de Môtiers. Le premier est en lien avec la protection contre les crues de la zone industrielle et le deuxième est un projet de revitalisation naturelle de la confluence entre le Bied et l'Areuse.

Les orateurs présents seront :
- Johanna Ramos et Myriam Robert pour le service cantonal des ponts et chaussées
- Eric Sivignon pour la commune de Val-de-Travers
- Denis Moritz pour le bureau d'ingénieur 2MO
- Heiko Wehse pour le bureau d'ingénieur Hunziker Betatech.
Pour des questions d'organisation et de mesures sanitaires, nous vous remercions de vous inscrire par téléphone au 032 886 43 77 ou par courriel à urbanisme.vdt@ne.ch jusqu'au lundi 5 juillet 2021.

EMPLOI

Le Conseil communal met au concours un poste d'agent de sécurité publique (H/F) 100% ainsi qu'un poste d'urbaniste-aménagiste (H/F) 80%-100%.

